

comité de régler la quantité des produits spéciaux qui seront offerts pour l'exposition ;

Que les articles à exposer soient expédiés à bord des steamers et exposés à Londres dans des réfrigérateurs ;

Que le comité spécial règle les conditions de fabrication et d'emballage à être observées par les exposants ;

Que, vu la nécessité 1. d'établir une inspection régulière à Montréal, et d'y avoir un agent de réception et d'expédition ; 2. d'obtenir une installation spéciale pour le transport des articles expédiés et pour leur exposition à Londres ; 3. d'avoir un représentant commercial à Londres pour effectuer l'écoulement régulier des articles exposés ; 4. de compter sur une avance de fonds d'environ (\$1000) mille dollars pour l'achat des articles acceptés, — cette société, par son secrétaire, s'assure auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec des moyens requis pour remplir toutes ces conditions ;

Que toutes les fabriques qui se seront inscrites pour l'exposition soient visitées par les inspecteurs de la société dès l'ouverture de la saison.

Le comité Exécutif recommande de plus :

Que la Société, en réponse à la résolution adoptée à la dernière séance du Conseil d'Agriculture du 3 février courant, accepte la charge de faire et préparer le " Livre de Généalogie " de la race bovine canadienne et un " Livre d'Or " en rapport avec le dit livre de Généalogie.

Concours des terres ; Comté de Portneuf.

Dans nos articles antérieurs, nous avons donné les raisons de notre jugement dans la distribution des trois premiers prix dans le concours des terres les mieux tenues du comté de Portneuf. Nous arrivons, maintenant, au quatrième et au cinquième prix, dont nous n'avons fait qu'un seul, mais que nous avons divisé également en faveur de MM. Louis Jobin, de Saint-Augustin, et Ulric Paquin, de Deschambault. Avant d'entrer dans la comparaison de ces deux cultures, indiquons d'abord ce qui les distingue.

M. Jobin possède une terre de 3 arpents sur 30 ; plus un morceau adjacent de 2½ arpents sur six ; plus un autre morceau de 3 arpents sur 6, à dix arpents de la maison. (Voir plan, pages 40, 41.) Soit en tout 123 arpents. En regardant le plan de la terre, on remarquera huit petits champs (Nos. 1 à 8) de ¾ arpent sur 2½, sur lesquels M. Jobin pratique la rotation suivante : 1re année, plantes sarclées ; 2de année, grain et graminées fourragères ; 3e, 4e et 5e années, prairies ; 6e et 7e années, pâturages ; 8e année, avoine.

Ce qui reste des 90 arpents est divisé en 6 champs d'un arpent sur huit, environ, sur lesquels M. Jobin a commencé une rotation de six ans, comme suit : avoine fumée, avec graminées fourragères ; 2e, 3e, 4e et 5e années, prairies, 6e année, pâturage. L'autre lopin de terre est semé une fois dans cinq ans, avec grain et graminées, et reste quatre ans en pâturages ou prairies. Cette rotation est certainement meilleure que les cultures, trop générales dans notre pays, où l'on sème plusieurs années de suite en grain. Et, en cela, nous devons féliciter M. Jobin, qui est d'ailleurs tout à fait homme de progrès. A ce titre, il nous permettra sans doute de remarquer deux défauts dans sa rotation. Le premier a déjà été signalé pour chacun des concurrents, savoir : le manque d'une sole nettoyante.

Le second, et c'est un défaut presque général dans toute la province, c'est que le système suivi ne permet pas d'engraisser toute sa terre, dans une rotation régulière. Voilà les deux défauts, si communs dans notre province qui, avec la perte de fumier, diminuent nos récoltes de beaucoup plus de moitié. Nous allons voir, tout à l'heure, que M. Jobin ne perd pas de fumier. Voici donc comment il corrigera les deux défauts signalés :

Nous lui conseillerons de cultiver en grain doux années de suite. Mais aussitôt le grain enlevé, après la première récolte, il faudrait déchaumer, au moyen du brouetteur, passant celui-ci sur le long et sur le travers, à plusieurs reprises et à quelques jours d'intervalle, en temps sec. Puis il fera un profond et excellent labour d'automne parfaitement égoutté. Si ce labour était fait sur le travers des planches, et les raies nettoyées à la charrue, sur le long dans les anciennes planches, aussi bien que sur le travers, la terre s'égoutterait mieux et fleurirait davantage à la gelée. Au printemps suivant, encore en temps sec, il faudrait bouleverser de nouveau, à sec, aussi souvent que nécessaire pour détruire les mauvaises herbes et ameublir la terre. Une fois la terre bien nettoyée, semer, sur labours, du sarrasin qui devrait être enterré au brouetteur plutôt qu'à la herse, surtout en temps de sécheresse. Aussitôt le sarrasin bien enterré, semer un mélange de plusieurs espèces de graminées fourragères, de manière à faire des prairies et pâturages qui dureront douze ou quinze ans, au moins. Le fumier pourrait être étendu en couverture aussitôt après avoir légèrement hersé les graminées fourragères ou, ce qui serait mieux encore dans les chaleurs de l'été, mettre et étendre le fumier au moment de labourer, afin de l'empêcher de se dessécher. Nous sommes certains que ce système augmenterait considérablement les récoltes, par l'engraisement, l'ameublissement et le nettoisement de la terre, sans augmenter de beaucoup le travail à faire chaque année. Pour y arriver, sur toute la terre, il suffirait de faire durer les prairies et pâturages plus longtemps, et de ne relever que ce qui pourra être engraisé l'année suivante.

Dans ces prairies nouvelles, ensemencées tardivement, il faudrait bien se garder d'y mettre des animaux en pâturage le premier automne. On s'exposerait ainsi à tout perdre. Je compte aussi sur l'engraisement de la terre pour assurer la prise des graminées fourragères.

M. Jobin possède de magnifiques bâtiments, mais trop coûteux pour être imités par la masse des cultivateurs. Ils ont 130 pieds x 36, sont bâtis sur solage en pierre, de quatre pieds de haut, tout autour de la grange. Sous l'étable, le solage a 8 pieds de hauteur, et sert de cave à fumier. Le fond de cette cave étant mouillé, il a fallu y mettre un plancher embouveté. En face de ce bâtiment princier, nous nous sommes demandé s'il ne pêchait pas par extravagance, et si, dans ce cas, il fallait accorder le maximum des points alloués. La question mérite considération, pour les concours dans l'avenir.

Quelques drains souterrains ont été faits. Malheureusement, ils n'ont pas été exécutés dans les meilleures conditions, et ils ne fonctionnent plus. Voilà autant de temps perdu et de découragement. Et cependant, un drainage bien fait doublerait la production de cette terre, sans aucun doute, car ces terres sont froides, et ont grand besoin des meilleurs égouts.

Ce qui distingue cette propriété, surtout, c'est le soin des fumiers. Les pores ont accès à la cave à fumier, dans laquelle tombent tous les engrais. Il ne se perd donc rien, sous ce rapport. Cependant, nous croyons qu'il y a moyen d'arriver au même excellent résultat, mais à bien meilleur marché que n'a pu le faire M. Jobin. Voilà ce que nous chercherons à prouver clairement, bientôt, dans une suite d'articles illustrés, le fruit d'études suivies, depuis trente ans, et cela après avoir étudié à fond ce qui nous a paru le meilleur dans les différents pays d'Europe et d'Amérique que nous avons visités. M. Jobin n'en a pas moins de mérite pour tout cela, car il a fait de son mieux, après avoir étudié et visité les bâtisses qui, depuis, ont servi de modèle à une de nos écoles d'agriculture.

M. Jobin a fait de grands frais d'épierrement sur sa terre. Son outillage est bon, moins, cependant, le brouetteur, qui manque. Nous avons remarqué avec plaisir des roues de charrue de cinq pouces de largeur, pour usage sur les prairies et